

PROJET MIKANA

États financiers

31 mars 2023

## PROJET MIKANA

### TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS	3 - 4
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats et évolution des actifs nets	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 10
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	
Résultats par projet	11

## RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres de  
PROJET MIKANA

**Opinion** - Nous avons effectué l'audit des états financiers de PROJET MIKANA (l'organisme), qui comprennent le bilan au 31 mars 2023, l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes à but non lucratif.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "*Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*" du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers** - La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

**Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** - Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Par R. Amstutz CPA auditeur  
Le 19 décembre 2023  
Montréal, Québec  
Permis No: A105202

**PROJET MIKANA**  
**RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS**  
**exercice terminé le 31 mars 2023**

	<u>2 0 2 3</u>	<u>2 0 2 2</u>
<b>PRODUITS</b>		
Subventions (note 5)	331 218 \$	132 272 \$
Dons	21 568	6 701
Ateliers	18 595	49 908
Formations	12 850	19 850
Conférences et panels	4 300	5 864
Événements	3 965	-
Accompagnement et consultation	2 770	-
Développement et contenu	840	15 000
Recherche, rédaction et révision	-	6 060
Publications	<u>-</u>	<u>2 875</u>
	<u>396 106</u>	<u>238 530</u>
<b>CHARGES</b>		
Salaires, contractuels et charges sociales	196 070	150 955
Services non professionnels	57 300	80 454
Honoraires ambassadeurs	37 749	66 892
Communications et TI	22 588	20 672
Coûts directs de projets - retraite annuelle	16 670	1 858
Soutien administratif	16 473	-
Repas	10 528	3 234
Services professionnels	4 772	4 464
Développement professionnel et formations	3 485	6 572
Fournitures de bureau	2 398	13 983
Locaux et frais connexes	2 277	-
Assurances	1 546	1 436
Intérêts et frais bancaires	1 475	80
Déplacements	1 423	2 925
Équipement de bureau	<u>126</u>	<u>486</u>
	<u>374 882</u>	<u>354 011</u>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>21 224</b>	<b>(115 481)</b>
<b>ACTIFS NETS (NÉGATIFS) AU DÉBUT</b>	<u><b>35 444</b></u>	<u><b>150 925</b></u>
<b>ACTIFS NETS À LA FIN</b>	<u><u><b>56 668</b></u></u> \$	<u><u><b>35 444</b></u></u> \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

PROJET MIKANA  
BILAN  
au 31 mars 2023

	<u>2 0 2 3</u>	<u>2 0 2 2</u>
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	33 632 \$	47 147 \$
Débiteurs (note 3)	<u>94 791</u>	<u>9 742</u>
	<u><u>128 423</u></u> \$	<u><u>56 889</u></u> \$
<b>PASSIF ET ACTIFS NETS</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Créditeurs	32 903 \$	3 938 \$
Subventions reportées (note 4)	<u>38 852</u>	<u>17 507</u>
	<u>71 755</u>	<u>21 445</u>
<b>ACTIFS NETS</b>		
NON AFFECTÉS	<u>56 668</u>	<u>35 444</u>
	<u>56 668</u>	<u>35 444</u>
	<u><u>128 423</u></u> \$	<u><u>56 889</u></u> \$

AU NOM DU CONSEIL

....., administrateur

....., administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

PROJET MIKANA  
 FLUX DE TRÉSORERIE  
 exercice terminé le 31 mars 2023

	<u>2 0 2 3</u>	<u>2 0 2 2</u>
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	21 224 \$	(115 481) \$
<b>VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT</b>		
Débiteurs	(85 049)	23 607
Créditeurs	28 965	1 245
Subventions reportées	<u>21 345</u>	<u>17 507</u>
<b>(DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>(13 515)</b>	<b>(73 122)</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	<u><b>47 147</b></u>	<u><b>120 269</b></u>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>	<u><u><b>33 632</b></u></u> \$	<u><u><b>47 147</b></u></u> \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

PROJET MIKANA  
NOTES COMPLÉMENTAIRES  
au 31 mars 2023

1. STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme a été constitué le 27 octobre 2016 en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec.

Mikana, qui signifie *chemin* en langue Anishinabe, est un organisme autochtone sans but lucratif qui a pour mission d'oeuvrer au changement social en sensibilisant différents publics sur les réalités et perspectives des peuples autochtones.

Cette initiative résulte d'une réflexion d'agir concrètement contre le racisme et la discrimination envers les peuples autochtones et contribue à briser les barrières entre le monde autochtone et le monde allochtone.

L'organisme reconnaît que le bureau de Mikana est situé à Tiohtià:ke/Montréal, en territoire autochtone non cédé et reconnaît la nation Kanien'kehá:ka comme gardienne des terres et des eaux que Mikana occupe.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

**Estimations de la direction**

La préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

**Constatation des produits**

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

**Autofinancement**

Les revenus des activités d'autofinancement sont constatés lorsque les services sont rendus ou lorsque les événements ont lieu.

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

PROJET MIKANA  
NOTES COMPLÉMENTAIRES  
au 31 mars 2023

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des débiteurs. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

3. DÉBITEURS	<u>2 0 2 3</u>	<u>2 0 2 2</u>	
Subventions à recevoir	90 000 \$	7 550 \$	
Taxes de vente à recevoir	1 724	1 724	
Autres recevables	<u>3 067</u>	<u>468</u>	
	<u>94 791 \$</u>	<u>9 742 \$</u>	
4. SUBVENTIONS REPORTÉES	<u>2 0 2 3</u>	<u>2 0 2 2</u>	
RÉSEAU de la communauté autochtone à Montréal	14 000 \$	-	\$
Indigenous Peoples Resilience Fund	15 922	-	
Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit	5 465	-	
Université Concordia	3 465	-	
Ministère de la Justice	-	13 653	
Secrétariat à la jeunesse	<u>-</u>	<u>3 854</u>	
	<u>38 852 \$</u>	<u>17 507 \$</u>	
5. SUBVENTIONS	<u>2 0 2 3</u>	<u>2 0 2 2</u>	
Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit	82 535 \$	-	\$
Fondation Lucie et André Chagnon	66 000	-	
Université Concordia	46 541	18 547	
Ville de Montréal	45 219	25 050	
RÉSEAU de la communauté autochtone à Montréal	37 498	-	
Ministère de la Justice	13 653	35 847	
Collège Ahuntsic	12 150	9 500	
École d'influence Autochtone (INM et SRPNI)	11 190	-	
Indigenous Peoples Resilience Fund	9 078	20 000	
Secrétariat à la jeunesse	3 854	-	
Ministère du Conseil exécutive	3 500	-	
Fondation du Grand Montréal	-	20 000	
Divers	<u>-</u>	<u>3 328</u>	
	<u>331 218 \$</u>	<u>132 272 \$</u>	

**PROJET MIKANA**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**au 31 mars 2023**

**6. INSTRUMENTS FINANCIERS**

**Risques et concentrations**

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2023.

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses créditeurs.

**Risque de crédit**

le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux débiteurs.

PROJET MIKANA  
RÉSULTATS PAR PROJET  
exercice terminé le 31 mars 2023

	Administration	Fondation Lucie et André Chagnon	Ministère de la Justice	RÉSEAU de la communauté autochtone à Montréal	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit	Secrétariat à la Jeunesse	Autres projets	TOTAL
<b>PRODUITS</b>								
Subventions (note 5)	-	66,000	13,653	37,499	82,535	3,854	127,677	331,218
Dons	21,568	-	-	-	-	-	-	21,568
Ateliers	18,595	-	-	-	-	-	-	18,595
Formations	12,850	-	-	-	-	-	-	12,850
Conférences et panels	4,300	-	-	-	-	-	-	4,300
Événements	3,965	-	-	-	-	-	-	3,965
Accompagnement et consultation	2,770	-	-	-	-	-	-	2,770
Développement et contenu	840	-	-	-	-	-	-	840
Recherche, rédaction et révision	-	-	-	-	-	-	-	-
Publications	-	-	-	-	-	-	-	-
	<b>64,888</b>	<b>66,000</b>	<b>13,653</b>	<b>37,499</b>	<b>82,535</b>	<b>3,854</b>	<b>127,677</b>	<b>396,106</b>
<b>CHARGES</b>								
Salaires et charges sociales	2,626	52,570	3,861	33,064	61,488	-	42,461	196,070
Services non professionnels	7,215	1,778	8,032	2,817	3,952	200	33,307	57,300
Honoraires ambassadeurs	22,812	3,608	800	1,400	1,902	865	6,362	37,749
Communications et TI	4,611	2,820	56	-	6,073	-	9,028	22,588
Coûts directs de projets - retraite annuelle	-	-	-	-	-	2,299	14,371	16,670
Soutien administratif	3,031	3,481	-	-	3,449	-	6,512	16,473
Repas	940	-	866	194	35	490	8,003	10,528
Services professionnels	690	-	-	-	4,082	-	-	4,772
Développement professionnel et formations	1,453	-	-	-	-	-	2,032	3,485
Fournitures de bureau	46	875	-	-	1,313	-	164	2,398
Locaux et frais connexes	-	258	-	-	115	-	1,904	2,277
Assurances	-	-	-	-	-	-	1,546	1,546
Intérêts et frais bancaires	54	610	-	-	-	-	811	1,475
Déplacements	186	-	38	25	-	-	1,174	1,423
Équipement de bureau	-	-	-	-	126	-	-	126
	<b>43,664</b>	<b>66,000</b>	<b>13,653</b>	<b>37,499</b>	<b>82,535</b>	<b>3,854</b>	<b>127,677</b>	<b>374,882</b>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>21,224</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>21,224</b>